Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le 29/06/2026
ID : 974-219740180-20260609-2026065-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MARDI 09 JUIN 2026

DELIBERATION N°DRE/26/065 - DEMANDES D'AIDE FINANCIERE POUR DES SEJOURS A L'EXTERIEUR DU DEPARTEMENT

La Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

15 JUIN 2026

que la convocation a été faite le 03 / 06 / 2026 et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 33 sur 39.

La Maire

Céline SITOUZE

L'an deux mille vingt-six, le mardi 09 juin à 17 h 34 , le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Madame la Maire, Céline SITOUZE

Etaient présents : Mme Céline SITOUZE, Maire

Adjoints: M. André CHERIMONT - Mme Lucie GRONDIN DAFREVILLE - M. Jean-Paul LEOCADIE - Mme Roseline VALLIAMEE-CALLY - M. Jean-François VELIN - CASSIM - Mme Marie Silogia TECHER - M. Dimitri VINKETASSALA - Mme Marie-Joelle NAUCHE - M. David BRUNO - Mme Heliette BAKARI SITOUZE - M. Teddy LIBELLE - Mme Angélique MOUTOUSSAMY- M. Teddy PALIATA .

Conseillers Municipaux : M. Gilbert RAMASSAMY - Mme Renée GUEDAMA - M. Daniel CONVERT - M. Yannis MARINIER - Mme Régine SOUPRAMANIEN MOUTAMA – Mme Fabienne IVOULA MOUSSA PANDION - Mme Catherine PEROUMAL ELLAMA - M. Nils BRYNHILDSVOLL - Mme Elodie APALAMA - M. Julien RODE - Mme Cynthia LAUDE - M. Julien IMAHO - M. Jérôme ALAGUIRY - Mme Cindy M'COUROUPA – M. Billy PANECHOU - M. Ayoub QAZI - Mme Marie-Line SOUBADOU - Mme Ludivine TOMAS - Mme Mickaelle LAN CHIN.

Etaient absents : Mme Nicole GIVRAN - Mme Angélina POULLAIN – Mr Alexandre MARTIN – Mr Yves FERRIERES - Mme Elisemène ERAPA .

Madame Lucie GRONDIN-DAFREVILLE a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le 29/06/2026
ID : 974-219740180-20260609-2026065-DE

DELIBERATION N°DRE/26/065

DEMANDES D'AIDE FINANCIERE POUR DES SEJOURS A L'EXTERIEUR DU DEPARTEMENT

Conformément au dispositif d'aide voté par le conseil municipal du 28 mars 1996 complété le 3 mars 2000 par délibération n° SG/001 et le 30 novembre 2001 par délibération n° DGS/0110, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes suivantes destinées à permettre aux jeunes Sainte-Mariens d'effectuer des séjours d'étude, linguistiques, pédagogiques et des stages à l'extérieur du Département.

Rappel des modalités d'attribution :

Type de séjour	Montant	Observations
Etude supérieure	458 €	Demandes cumulables mais non renouvelables
Stage non rémunéré	229 €	
Séjour linguistique	153 €	
Séjour pédagogique	77 €	
Séjour pédagogique collectif organisé par un établissement scolaire		
- Lycées, collèges et autres	77 €/ élèves pour un projet/an/établissement	**Demandes non éligibles pour les élèves déjà bénéficiaires**
- Primaires	100 €/ élèves pour un projet/an/établissement	

LISTE DES DEMANDES

Bénéficiaires	Adresses	Études	Destination Objet	Proposition	Observations
M DOIHOMA REBECKA	21, allée Madeleine Les Jardins de Sanassee 97438 SAINTE-MARIE	1ère année de BTS Commerce internationale - Lycée la Salle Saint-Charles Saint-Pierre	Stage du 30-04-2026 au 03-07-2026 à Malte	229 €	
TOTAL				**229 €**	

La commission Education, Culture, Sports, Politique de la ville réunie le lundi 1er juin 2026 a émis un avis favorable.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE.

.....

Pour extrait certifié conforme.

La Maire

Céline SITOUZE